

## **AUTORITÉ DU LOGEMENT DE WALTHAM INSTRUCTIONS AUX LOCATAIRES ET FICHE D'INFORMATION**

Waltham Housing Authority  
110 Pond Street  
Waltham, MA 02451  
781-894-3357  
781-894-7595 (Fax)

### **BIENVENUE À L'AUTORITÉ DU LOGEMENT DE WALTHAM (WHA) !**

Bienvenue dans la communauté de la WHA !

Nous sommes ravis de vous compter parmi nos résidents. Ce guide est conçu pour vous aider à faire de votre location à la WHA une expérience positive et agréable, sans complications.

À la WHA, nous nous engageons à offrir un environnement sûr, confortable et accueillant à tous les résidents. Si vous avez besoin d'aide ou avez des questions, notre personnel est toujours disponible pour vous assister.

Merci d'avoir choisi l'Autorité du logement de Waltham. Nous nous réjouissons de vous servir pendant de nombreuses années !

---

## **ÉTAT DE L'APPARTEMENT À LA SIGNATURE DU BAIL ET PENDANT LA LOCATION**

Les appartements sont loués dans leur état actuel au moment de l'occupation.

Les modifications permanentes de l'unité ne sont pas autorisées conformément aux termes du bail. Toute modification proposée doit recevoir une approbation écrite préalable de la WHA avant le début des travaux.

Lors de votre emménagement, la WHA fournit un Rapport d'inspection d'entrée afin de documenter les défauts esthétiques (usure normale). Ce rapport :

- Identifie les problèmes existants au moment de l'entrée
- Évite les désaccords au moment du départ
- Fait la distinction entre l'usure normale et les nouveaux dommages

Toute modification de l'unité ou du bâtiment sans autorisation écrite expresse de la WHA est strictement interdite.

---

# ÉLECTRICITÉ

## Prises GFI (Cuisine et Salle de bain)

Les prises avec disjoncteur différentiel (GFI) sont installées dans la cuisine et la salle de bain. Si une prise ne fonctionne pas, appuyez sur le bouton « RESET » pour rétablir le courant.

## Prises murales et interrupteurs

Certaines prises peuvent être contrôlées par un interrupteur mural. Essayez d'actionner l'interrupteur si une prise ne fonctionne pas.

## Prises à protection enfant

Certaines prises possèdent des protections internes. Il peut être nécessaire d'exercer une légère pression supplémentaire pour insérer une fiche.

## Brûleurs de cuisinière électrique

- Ne pas retirer les brûleurs
- Maintenir les brûleurs propres, sans graisse
- Ne pas recouvrir les bacs d'égouttement avec du papier aluminium (risque d'incendie)

## Sécurité incendie

La WHA recommande vivement aux locataires d'avoir un extincteur.

## Éviter la surcharge

Ne surchargez pas les prises électriques. Si un disjoncteur se déclenche :

- Débranchez certains appareils
- Ou utilisez un autre circuit

## Ampoules (Unités familiales)

Les résidents sont responsables du remplacement des ampoules standard.

## Pannes de courant

Si vous dépendez d'un équipement médical (comme de l'oxygène), il est recommandé d'avoir un système de batterie de secours.

---

# **ALARMES INCENDIE ET MATÉRIAUX INFLAMMABLES**

## **Alarmes et dispositifs de sécurité**

Il est interdit de manipuler ou désactiver les détecteurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone ou systèmes de gicleurs. Cela est contraire à la loi.

## **Matériaux inflammables**

Il est interdit de conserver de l'essence ou tout autre combustible inflammable dans les appartements ou bâtiments. Cela inclut :

- Générateurs
- Véhicules motorisés
- Bonbonnes de propane
- Conteneurs d'essence
- Produits hautement inflammables

## **Systèmes de gicleurs**

- Ne rien suspendre aux tuyaux ou têtes de gicleurs
- Maintenir un dégagement de 45 à 60 cm autour des gicleurs

---

# **CHAUFFAGE, THERMOSTATS ET CLIMATISATION**

## **Chauffages d'appoint**

Seuls les modèles à bain d'huile sont autorisés. Ils doivent être placés à au moins 4,5 mètres du thermostat.

## **Systèmes de chauffage**

Il est strictement interdit de manipuler le système de chauffage ou les thermostats.

## **Dégagement requis**

- Les meubles doivent être à au moins 30 cm des éléments chauffants
- Les rideaux doivent être à au moins 45 cm

## **Climatiseurs de fenêtre**

Les locataires sont responsables de l'achat, de l'installation, de l'entretien et du retrait des climatiseurs (généralement avant le 1er octobre).

---

## **PLOMBERIE / APPAREILS MÉNAGERS**

### **Vannes de machine à laver**

Avant de retirer une machine à laver :

1. Fermez la vanne
2. Essayez de faire fonctionner la machine
3. Si l'eau continue à couler, la vanne est défectueuse

Ne retirez pas un tuyau sous pression.

### **Utilisation de la buanderie**

Il est interdit de laver des vêtements dans les baignoires avec du détergent.

### **Entretien des drains**

Ne jamais jeter dans les drains :

- Graisse ou huile
- Restes alimentaires
- Essuie-tout
- Lingettes (même « jetables »)

Ne pas installer d'appareils de plomberie non autorisés.

### **Cuisinières**

- Nettoyer régulièrement
- Ne pas utiliser de papier aluminium sur les bacs
- Éviter l'accumulation de graisse

### **Cuisinières à gaz (si applicable)**

- Vérifier que les brûleurs s'allument immédiatement
- Sinon, fermer immédiatement le bouton
- Vérifier que tous les boutons sont bien fermés après utilisation
- Utiliser des casseroles adaptées à la taille du brûleur

## **Toilettes (Unités familiales)**

Ne pas tirer la chasse d'eau à répétition en cas d'obstruction.  
Si le problème persiste, contacter la gestion.

---

## **ENTRETIEN ET ORDRES DE TRAVAIL**

- Signaler immédiatement tout problème d'entretien ou d'extermination
  - Une demande constitue une autorisation d'entrée sauf demande contraire
  - Le technicien tentera d'entrer deux fois
  - Installation câble/téléphone : du lundi au vendredi, 8h–11h et 13h–15h (48h à l'avance)
- 

## **STATIONNEMENT**

Le stationnement n'est pas garanti.

### **Véhicules des locataires**

- Doivent afficher un autocollant WHA visible
- Doivent être immatriculés et inspectés au Massachusetts

### **Véhicules restreints**

Les véhicules hors État ou sans permis temporaire peuvent être remorqués.

### **Stationnement visiteurs**

Le stationnement de nuit est généralement interdit sans autorisation.

---

## **ORDURES**

### **Matelas**

Ne pas les jeter dans les zones de déchets. Contacter le service d'entretien.

### **Conteneurs**

Les déchets doivent être placés dans des conteneurs fermés.

## **Meubles**

Les locataires sont responsables de l'élimination des meubles. Ne pas les laisser dans les espaces communs.

---

## **NETTOYAGE DES UNITÉS**

Les locataires doivent maintenir leur unité propre, y compris les bouches d'aération.

### **Barbecues au propane**

- Seuls les barbecues au propane sont autorisés
- Utiliser à au moins 7,5 mètres du bâtiment
- Laisser refroidir avant de ranger
- Fermer la valve du propane

### **Salles de bain**

Maintenir propres et garder les ventilateurs sans poussière.

---

## **VISITEURS ET ESPACES COMMUNS**

### **Visiteurs**

Autorisés jusqu'à 22h00.  
Les séjours de nuit doivent respecter le bail.

### **Stockage**

Interdit dans les couloirs et issues de secours.

### **Piscines**

Les piscines sont interdites sur la propriété WHA.

---

## **DÉNEIGEMENT**

### **Pendant les tempêtes**

Rester à l'intérieur si possible. WHA dessert 23 propriétés selon un ordre établi.

## **Responsabilités des locataires**

### **Stationnement :**

- Déneiger votre véhicule et votre place
- Ne pas déplacer la neige vers la place d'un autre
- Mettre la neige dans les espaces paysagers

### **Escaliers et entrées :**

- Déneiger les marches et entrées de votre unité
- WHA déneige uniquement les zones communes

## **Restrictions**

Aucun entrepreneur externe autorisé sans permission.

## **Blessures**

En cas de chute :

1. Remplir immédiatement un rapport d'incident
2. Prendre des photos avec date et heure
3. Soumettre le rapport pour enquête

---

Veillez consulter votre bail ainsi que les Règles et règlements de la WHA pour plus de détails concernant les responsabilités et les procédures de sécurité.